

**ASSEMBLEE GENERALE
PARIS**

VENDREDI 29 MAI 2009

**ALLOCUTION DE CLOTURE
DE M. RAYMOND PERRIN
PRESIDENT DE L'AFCA-CIAL**

PARIS, LE 29 MAI 2009

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier les participants et l'animatrice de cette table ronde qui nous ont permis, de façon vivante et dynamique, d'avoir un aperçu des nombreuses initiatives professionnelles destinées à sécuriser la chaîne alimentaire depuis la production de matières premières pour l'alimentation animale jusqu' au consommateur, en passant par les filières d'élevage.

L'AFCA-CIAL et ses adhérents se sont investis très tôt dans l'**amélioration de la qualité et de la sécurité des compléments pour la nutrition animale** avec de nombreuses initiatives, notamment au cours des quinze dernières années. L'inventaire serait long et fastidieux, mais je souhaite citer les principales contributions pratiques dont notre association a été à l'origine ou auxquelles elle a activement participé :

- le **code de bonnes pratiques des suppléments nutritionnels** reconnu fin 1996 par la Commission Interministérielle et Interprofessionnelle de l'Alimentation Animale (CIIAA) dont l'activité a pris fin avec la mise en place il y a près de 10 ans de l'AFSSA.
- l'**observatoire « substances indésirables »** qui, depuis 2002, permet aux entreprises participantes de mutualiser des résultats d'autocontrôles sur matières premières et additifs pour les contaminants les plus problématiques pour nos métiers que sont les **métaux lourds**, les **dioxines et PCB**. Cet observatoire permet d'alerter rapidement les participants en cas de problème détecté et de recommander des teneurs maximales professionnelles lorsque la réglementation n'en a pas encore fixé.
- Le **mode d'emploi pratique pour le signalement des non conformités** aux autorités réalisé dans le cadre du **Conseil Scientifique de la Nutrition Animale**, en vue d'une gestion rapide et coordonnée des problèmes.
- le **guide de bonnes pratiques** d'hygiène et d'application des principes HACCP **pour la fabrication d'aliments minéraux**, validé par les pouvoirs publics français en 2008.
- le **guide de bonnes pratiques** d'hygiène et d'application des principes HACCP **pour la fabrication de prémélanges** dont l'avis de validation devrait paraître prochainement au journal officiel.

Pour certains de ces dossiers, nous travaillons naturellement en étroite collaboration avec nos homologues des autres syndicats de la nutrition animale, avec nos partenaires de la chaîne alimentaire, en particulier au sein du réseau RESEDA, et, lorsque les circonstances le requièrent, avec nos administrations de tutelle. Prochainement, l'observatoire « substances indésirables » de l'AFCA-CIAL devrait se poursuivre au sein de la structure **OQUALIM, aux côtés de COOP de France Nutrition Animale et du SNIA**, avec la mise en place d'une section dédiée à un plan d'autocontrôles mutualisés pour les fabricants de prémélanges, d'aliments minéraux ou de suppléments nutritionnels qui viendrait en complément de celle des fabricants d'aliments composés.

Vous l'aurez bien compris, l'AFCA-CIAL est très attentive à la qualité et à la sécurité des produits. Il s'agit là d'un engagement très fort qui représente un investissement financier et humain important pour les entreprises du secteur qui sont pour la quasi-totalité des PME particulièrement dépendantes de la situation économique des filières d'élevage.

Aussi, je souhaiterais insister sur la nécessité, en ces temps difficiles, de **préserver la compétitivité de nos entreprises** et tout particulièrement leurs efforts en matière de recherche et développement.

Je pense tout particulièrement aux firmes services dont le cœur d'activité est de proposer aux fabricants d'aliments de nouvelles solutions nutritionnelles prenant en compte les contraintes techniques, économiques et réglementaires. Cela nécessite d'innover sans cesse et de traduire nombre de ces innovations dans des formulations originales de prémélanges d'additifs.

C'est pourquoi, alors même que l'Union européenne, est sur le point de publier un règlement plus équilibré sur l'étiquetage des aliments composés, **nous ne pouvons accepter** que, dans ce même règlement, un article vienne imposer **une obligation de « formule ouverte » pour l'étiquetage des prémélanges**. Nous regrettons vivement que la France n'ait pu **défendre plus activement la protection de la propriété intellectuelle des fabricants de prémélanges**.

Néanmoins, nous mettons beaucoup d'espoir dans une **déclaration de la Commission visant à l'application aux prémélanges des principes mis en place pour l'étiquetage des aliments**.

L'AFCA-CIAL est très investie sur ce dossier et compte sur un accueil favorable du guide d'étiquetage des prémélanges que les professionnels de la nutrition animale vont proposer aux autorités françaises et européennes.

Mesdames, Messieurs, le dernier point que je voudrais soulever est l'**inquiétude** qui est la nôtre **face à la situation de certaines filières d'élevage** qui sont nos partenaires professionnels et économiques.

Je pense tout particulièrement à la filière laitière qui doit faire face à un contexte économique exceptionnellement défavorable mais également aux difficultés que rencontrent les éleveurs de bovins « viande », naisseurs et engraisseurs, avec des cours bas et les conséquences de la fièvre catarrhale ovine.

Les adhérents de l'AFCA-CIAL qui accompagnent les éleveurs depuis de nombreuses années et participent au niveau d'excellence de l'élevage français souhaitent que ces filières soient soutenues et que leur pérennité puisse être assurée, a fortiori dans le contexte économique global actuel.

De notre côté, **nous continuerons à proposer aux éleveurs les solutions nutritionnelles les mieux adaptées** à leurs attentes. C'est pourquoi nos entreprises accordent tant d'importance à l'innovation et à l'adaptation à un contexte en perpétuelle évolution, aussi bien sur le plan économique, technique que réglementaire.

Avant de conclure, je voudrais adresser mes vifs remerciements aux permanents de l'AFCA-CIAL – Muriel RICHARD, Anne GIRARDOT et François GUIBERT – ainsi qu'à tous les représentants de nos entreprises qui, par leur participation assidue aux différentes réunions de travail, font vivre toute l'année notre association professionnelle.

J'ai une pensée toute particulière pour M. François MESCHY qui va prochainement mettre fin à sa carrière à l'INRA. Nous le remercions pour tout son travail sur la nutrition minérale des ruminants et regrettons qu'aucun poste ne soit aujourd'hui prévu pour assurer la poursuite de ses travaux.

Je tiens enfin vous remercier toutes et tous, représentants des pouvoirs publics, de notre environnement professionnel et de nos entreprises adhérentes de votre présence à nos côtés aujourd'hui et vous invite maintenant à passer à la partie plus conviviale de notre assemblée générale.

RAYMOND PERRIN
PARIS, LE 29 MAI 2009